

LETTRÉ DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 164
3 mars 2010

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Intervention d'Olivier Lestang au titre du courant Front Unique au Bureau National de la FSU le 1^{er} mars

Ce qui s'est passé à Total concentre nombre des problèmes auxquels tous les travailleurs sont confrontés. La grève des ouvriers était sur le point de mettre en difficulté sérieuse le groupe Total et pouvait – parce que les ouvriers avaient continué au-delà des 48 heures initialement prévues par les appareils syndicaux – l'amener à capituler. Or, le « syndicalisme responsable » qu'encense Sarkozy a encore joué : les appareils syndicaux ont appelé à la « suspension » de la grève sans aucun autre engagement de la part de Total ... que de faire la peau au site de Dunkerque. Pour le reste, ce sont des promesses qui n'engagent que ceux qui les reçoivent. C'est le cadre fixé par exemple dans les « États généraux de l'industrie » : on discutera tranquillement, avec le patronat, des sites industriels, de leur implantation, etc.

« On s'est fait enfler » disent les ouvriers de Total et ils ont bien raison.

Mais au moment où, dans de nombreux établissements du second degré, face aux dotations horaires qui tombent, les enseignants cherchent à engager le combat, il faut dire sur quelle orientation ils pourront, eux, ne pas « se faire enfler ».

La première chose c'est que les revendications doivent être claires et définies. On ne peut pas faire porter sur les épaules des collègues qui s'engagent le combat contre tous les aspects de la politique du gouvernement sauf à vouloir les écraser.

Ce qui déclenche ce combat, ce sont les suppressions de postes. Les revendications en découlent, c'est le retrait de la réforme des lycées et de la gestion des établissements ; le retrait de la réforme de la formation des maîtres, qui sont les instruments des suppressions de postes. C'est l'exigence que soient créés les postes nécessaires aux concours de cette année.

Et c'est l'appel par les directions syndicales à mettre en échec ces réformes, notamment via l'appel au boycott des conseils pédagogiques.

Les collègues ont besoin également de se rassembler : par exemple en imposant à ce stade que soient tenues partout où c'est possible des conférences de délégués élus dans les établissements, dans l'unité et avec les organisations syndicales.

Une telle orientation est totalement contradictoire avec le contenu de l'appel à la journée du 23 mars. D'ailleurs Bernadette Groison nous rapporte qu'il est impossible dans les réunions d'obtenir de la Cfdt quelque mot d'ordre que ce soit sur la question des retraites. C'est logique : l'intersyndicale se fixe pour but, je cite « d'obtenir des solutions favorables aux salariés dans le cadre des rendez vous fixés par le président de la République ». Bien entendu un tel objectif, « peser sur ces négociations », exclut à l'avance toute défense des revendications.

On ne peut aller de l'avant sans rompre ce cadre pourri dont la nocivité n'est plus à démontrer et construire le front unique des organisations syndicales sur la base de la défense des revendications, et non de leur abandon.

Il est dit dans ce Bureau National qu'il y aurait contradiction entre l'appel sur les retraites voté par le congrès et la prise de position de l'intersyndicale au niveau interprofessionnel ou fonction publique. C'est faire bon marché que la position sur les retraites s'inscrivait comme complémentaire à la motion « action » qui se situait entièrement dans la perspective du « débat » sur les retraites. Or dans ce « débat » on peut raconter ce qu'on veut, l'essentiel, pour la bourgeoisie, c'est que les syndicats y participent. Mais il est vrai que notre tendance a été la seule à s'opposer à cette duperie.

Mais la question de la rupture avec le gouvernement se pose immédiatement pour notre fédération. Le 26 mars, trois jours après le 23, doit se tenir au ministère la réunion « d'agenda social ». Alors même que le Conseil supérieur de la fonction publique vient d'adopter le projet de décret qui permet la déqualification et le licenciement des fonctionnaires ! Comment dans de telles conditions, comment avec la poursuite de la RGPP, des suppressions de postes, accepter d'aller définir un « agenda partagé » de négociations avec les fossoyeurs de la fonction publique ? Parce que le gouvernement ressort opportunément de son tiroir le projet de loi sur le dialogue social dans la Fonction Publique au lendemain des régionales ? Non, y aller, ce serait se situer sur le terrain de l'accompagnement de sa politique.

C'est pourquoi la FSU ne doit pas participer à ce sommet, et c'est ce que notre tendance proposera au prochain Conseil National de la mi-mars.

Contact : Front Unique, 46 rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd - mel@frontunique.com